

ments discuter avec âpreté, les uns disant qu'il était juste de secourir des étrangers suppliants, les autres, au contraire, m'accusant de folie. Si je me risque à pareil acte, 420 c'est la guerre civile qui s'apprête. A toi donc de voir, et de trouver avec moi un moyen de salut pour vous et notre sol, sans m'exposer moi-même aux accusations de la cité. Car je ne règne pas en maître comme sur des Barbares. Il me faut agir justement pour être justement traité.

425 LE CORYPHÉE. — Au zèle de la cité un dieu défend-il donc de donner à des hôtes l'aide qu'ils sollicitent ?

IOLAOS. — Enfants, nous sommes pareils à des navigateurs qui, échappés aux fureurs sauvages de la tempête, touchaient la terre de la main, et que, loin de la côte, les 430 vents ont rejetés au large. De même nous voici repoussés de ce sol, quand déjà nous atteignons la rive, nous croyant sauvés. Hélas ! pourquoi me charmais-tu alors, cruel espoir, si tu ne devais pas achever tes faveurs ? Oui, il est 435 pardonnable à cet homme de se refuser à faire périr les enfants des citoyens, et j'approuve même le présent¹. (*A Démophon.*) S'il plaît aux dieux que ce sort soit le mien, envers toi notre gratitude n'en sera pas moins vivante.

Un silence.

Mais de vous, mes fils, je ne sais que faire. Où donc 440 tourner nos pas ? Quel dieu, en effet, n'a reçu nos guirlandes ? A quel pays, quelle enceinte ne nous sommes-nous pas présentés ? Nous périrons, mes enfants ; nous allons être livrés. Pour moi, s'il faut mourir, peu m'importe, sauf de faire en mourant la joie de mes ennemis. 445 Mais c'est sur vous que je verse des pleurs de pitié, mes

¹ Après le v. 434, sous-entendre : <Car les Athéniens ne peuvent remédier à notre triste situation.> *En effet* (γάρ, v. 435) le roi est pardonnable, etc. Καὶ τὰ τοῦδ' annonce εἰ μὴ θέλει (*même* dans sa volonté de ne pas tuer, etc.) Καὶ τάνθάδ' (v. 437) vise cette décision du roi, avec les périls qu'elle entraîne pour les fugitifs.